

sénatoriales 2020

Philippe Mouiller triomphal Gilbert Favreau de justesse

Le parti LR conserve ses deux sénateurs. Mais le président du Département a connu un dimanche électoral difficile. L'absence d'union à gauche lui a profité.



Gilbert Favreau et Philippe Mouiller. Le premier a fini par l'emporter au second tour avec seulement 39 voix.

(Photos NR, Éric Pollet)

La scène a duré de très longues minutes dimanche à la mi-journée à l'issue du premier tour des sénatoriales. Gilbert Favreau, patron du Département, l'ex-maire centriste de Parthenay, Xavier Argenton, l'ancien sénateur Michel Bécot et Philippe Mouiller restent tous les quatre en conciliabule au milieu de la cour déserte de la préfecture. Tractations compliquées. Car si Philippe Mouiller, sénateur sortant (Les Républicains) a été réélu triomphalement dès le premier tour avec plus de 68 % des suffrages exprimés, Gilbert Favreau, lui aussi LR, se retrouve en posture délicate, relégué à la troisième place derrière la socialiste Na-

thalie Lanzi, devant de seulement 16 voix l'écologiste Nicolas Gamache.

Résultat six heures plus tard : Gilbert Favreau est tout de même élu sénateur à l'issue du second tour, au terme d'un réel suspense, avec seulement 424 voix. Car entre-temps, Xavier Argenton s'est retiré du jeu, lui laissant le champ libre. « Un score serré », a reconnu Gilbert Favreau, remerciant Philippe Mouiller pour son renfort et Xavier Argenton pour lui avoir apporté un vi- vier de voix.

Scénario inverse à gauche, où l'union n'a pas eu lieu, Nathalie Lanzi (329 voix au premier tour) et l'écologiste Nicolas Gamache (250 voix) se maintiennent tous les deux. « J'aurais



Nathalie Lanzi (PS) et Nicolas Gamache (EELV) dans la cour de la préfecture. « Nous faisons jeu égal avec le PS », a déclaré le candidat écologiste pour expliquer son maintien au 2nd tour.

souhaité le report des écologistes, cela ne s'est pas fait. On a fait valoir la parité et le renouvellement durant la campagne, c'est un candidat plus traditionnel qui l'emporte aujourd'hui », a réagi hier soir Nathalie Lanzi.

Nicolas Gamache : « Pourquoi nous retirer ? »

Beaucoup jugeront que le maintien de Nicolas Gamache aura permis la victoire de la droite. Un procès qu'il réfute : « Nous ne partons pas avec le PS aux élections régionales, nous n'avons pas d'accord au plan national. Pourquoi nous retirer aux sénatoriales ? Nous avons obtenu 23 % au premier tour : nous sommes une force qui pèse, qui a le droit de s'affi-

cher. Nous faisons jeu égal avec le PS, il n'y a pas de hiérarchie entre nous. »

Nicolas Gamache assume donc son maintien au second tour, où il a d'ailleurs préservé une grosse partie de son stock de voix. L'union qui a prévalu à droite n'est pas pour lui un modèle à suivre : « Les jeux d'arrière-cuisine, nous ne sommes pas dans cette logique. » Parmi les perdants de la journée : le divers gauche Rodolphe Challet, ex-chef de file de l'opposition départementale, n'a pas réussi à percer et La République en Marche, incarnée par Christine Heintz, se contente de 58 petites voix.

Yves Revert